



N° **29** /HAAC/P/20

COMMUNIQUE DE LA HAAC

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) informe les promoteurs et directeurs des radios privées (voir liste en annexe), dont les conventions de renouvellement de l'autorisation d'installation et d'exploitation ont été signées le 19 mai 2016, qu'elles arrivent bientôt à la fin de leur échéance.

A cet effet, conformément à l'article 54 de la loi organique relative à la HAAC, ils sont invités à déposer leurs dossiers de renouvellement de l'autorisation d'installation et d'exploitation au plus tard, le 19 janvier 2021, auprès du Président du Comité autorisation, contrôle et évolution technologique, tous les jours ouvrables de 08H00 à 12H00.

Fait à Lomé, le 10 DEC. 2020

Le Président de la HAAC

Pitalounani TELOU

LISTE DES RADIOS

- 1- Radio Taxi FM de Lomé
- 2- Radio Pyramide FM de Lomé
- 3- Radio La Grâce de Lomé
- 4- Radio Providence de Lomé
- 5- Radio Courtoisie de Dapaong
- 6- Radio Lumière d'Anèho
- 7- Radio Mokpokpo d'Afagnan
- 8- Radio Réveil de Bassar
- 9- Radio Tabala de Kara
- 10- Radio La Voix du Grand Kloto de Kpalimé
- 11- Radio Excelsior d'Atakpamé
- 12- Radio La Paix d'Atakpamé
- 13- Radio Itiessi d'Amlamé
- 14- Radio La Voix du Plateau de Danyi
- 15- Radio Tchèkèlè d'Elavagnon
- 16- Radio Islam de Kpalimé
- 17- Radio Zion de Kpalimé
- 18- Radio Citadelle deVogan
- 19- Radio Al Haq de Lomé
- 20- Radio Jésus Vous Aime de Lomé
- 21- Radio Ephphata de Lomé
- 22- Radio Evangile Albarka de Sokodé
- 23- Radio Sainte Thérèse de Sokodé
- 24- Radio Missionnaire de Kara
- 25- Radio Dunényo d'Ahépé
- 26- Radio Spérenza de Tabligbo
- 27- Radio Dadjè de Tado
- 28- Radio La Voix d'Assoli de Bafilo
- 29- Radio Azur d'Anié
- 30- Radio Carré Jeunes de Lomé
- 31- Radio Horizon de Tsévié
- 32- Radio Maranatha d'Assahoun
- 33- Radio Etincelle de Blitta
- 34- Radio Solidarité de Kaboli
- 35- Radio MECAP de Dapaong
- 36- Radio Lagmtaaba de Cinkassé